

TÉMOIGNAGES

JEUDI 18 mai 1961,
2h.30 de l'après-midi.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre.

Nous avons avec nous cet après-midi M. Boyd qui a présenté un mémoire au début de la semaine. Sont aussi présents MM. Gray, Lewis et Laurence. Ai-je oublié quelqu'un?

M. J.L. GRAY (*président de l'Atomic Energy of Canada Limited*): Il y a aussi M. Watson.

Le PRÉSIDENT: En effet, et il y en a d'autres qui sont ici à titre de conseillers. A-t-on des questions à poser?

M. STEARNS: Par quelle page du rapport de M. Boyd allons-nous commencer? L'autre soir, nous avons procédé un peu au hasard.

M. DRYSDALE: L'autre soir, M. Gray a demandé l'autorisation de faire un bref exposé de son mémoire, et j'ai dit alors qu'il pourrait peut-être en préparer une critique détaillée. Je me demande s'il serait maintenant en mesure de le faire. Cela pourrait nous être utile, si nous devons interroger ensuite MM. Laurence et Lewis.

M. BOYD: J'ai rédigé une brève déclaration touchant certaines questions soulevées et débattues mardi soir dernier, et si je les relève, c'est afin de présenter l'affaire d'une façon ordonnée. Si les membres du comité le veulent bien, j'aimerais leur en donner lecture.

M. DRYSDALE: M. Gray est-il prêt à formuler des observations?

M. GRAY: Je dirai volontiers ce que je pense de la déclaration de M. Boyd, mais il faudra que j'improvise. Comme j'ai été assez occupé hier à Toronto, je n'ai pas pu rédiger de déclaration. Je vais parcourir le mémoire de M. Boyd page par page et faire les commentaires que je jugerai nécessaires.

M. DRYSDALE: Je me demande s'il conviendrait de procéder ainsi. M. Gray voudrait peut-être entendre la déclaration de M. Boyd avant de formuler ses observations.

M. AIKEN: La déclaration que M. Boyd se propose de faire maintenant en fera-t-elle qu'amplifier sa déclaration écrite?

Le PRÉSIDENT: Il a dit qu'il relèverait certaines déclarations qui ont été faites mardi dernier.

M. BOYD: Je vais relever certaines des déclarations qu'ont faites MM. Gray, Lewis et Laurence.

M. BEST: Pour ce qui est de la procédure à suivre avec les autres témoins, comment devrions-nous procéder pour appeler MM. Golding et Tupper? Je propose qu'on le fasse maintenant.

Le PRÉSIDENT: Les membres du sous-comité qui s'est réuni hier ont décidé que M. Tupper et M. Roydon C. Golding seraient assignés comme témoins. Nous sommes tous d'avis qu'une telle façon de procéder sort de l'ordinaire. Nous tenions à soulever la question au Comité, afin de connaître votre opinion là-dessus.